



ALERTE

Systeme de télé-alerte : tous concernés, tous alertés, tous protégés

Votre Mairie est dotée d'un système d'alerte par téléphone : la télé-alerte.

Pour être informé, il faut être abonné.

Alors n'attendez pas : inscrivez-vous à la télé-alerte dès maintenant, ce service est gratuit !

Publié le 12 septembre 2022



[Lire cet article en entier: "Systeme de télé-alerte : tous concernés, tous alertés, tous protégés"](#)

ANNEMASSE
à vivre ensemble
☎ 04 50 95 07 00

MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h